Sodium hypochlorite solution

239305-500ML

Version 2.1	Date de révision 10.12.2020	Remplace 1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	:	Sodium hypochlorite solution
FDS-nombre	:	000000020165
Type de produit	:	Mélange
Remarques	:	SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange	:	Substances chimiques de laboratoire
Utilisations déconseillées	:	aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	:	Honeywell Specialty Chemicals Seelze GmbH Wunstorfer Straße 40 30926 Seelze Allemagne	Honeywell International, Inc. 115 Tabor Road Morris Plains, NJ 07950-2546 USA
Téléphone	:	(49) 5137-999 0	
Téléfax	:	(49) 5137-999 123	
Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec:	:	PMTEU Product Stewardship: SafetyDataSheet@Honeywell.com	

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	:	+1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport) +1-303-389-1414 (Medical)
Pays Poison Control Center basé	:	voir le chapitre 15.1

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Lésions oculaires graves Catégorie 1
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
Irritation cutanée Catégorie 2
H315 Provoque une irritation cutanée.
Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique Catégorie 1
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique Catégorie 2
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger	:		
Mention d'avertissement	:	Danger	
Mentions de danger	:	H318	Provoque des lésions oculaires graves.
		H315	Provoque une irritation cutanée.
		H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	:	P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
		P280	Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
		P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
		P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
		P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette	:	hypochlorite de sodium, solution	

2.3. Autres dangers

Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique. Résultats des évaluations PBT et vPvB, voir le chapitre 12.5.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
hypochlorite de sodium, solution	7681-52-9 017-011-00-1 231-668-3	Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H335 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 EUH031	< 5 %	1* M = 10 M = 1

1* - Pour connaître les limites de concentration spécifiques, reportez-vous aux annexes 1272/2008

Autres composants de ce produit sont non dangereux et/ou sont présents à des concentrations inférieures aux limites de déclaration obligatoire.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8. Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:
Le secouriste doit se protéger. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Inhalation:
Amener la victime à l'air libre. En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène. En cas de besoin, administer de l´oxygène par personnel qualifié. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec la peau:
Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec les yeux:
Protéger l'oeil intact. Si on peut enlever facilement les verres de contact portés, le faire. Baignez abondamment les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières et en restant éloigné des globes oculaires pendant l'irrigation. Appeler immédiatement un médecin.

Ingestion:
Se rincer la bouche à l'eau. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

donnée non disponible

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11. :

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:
Eau pulvérisée
Dioxyde de carbone (CO2)
Poudre sèche
Mousse

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:
Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'):
- dérivés chlorés
Oxydes de sodium

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.
En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
Eviter la peau sans protection
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à une ventilation adéquate. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas décharger dans l'environnement. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte.
Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:
Aspiration sur le site indispensable. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:
Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène:
Prévoir des locaux distincts pour se laver, se doucher et pour le vestiaire. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:

Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Ne pas laisser ouverts les fûts et les récipients. Protéger de la lumière. Température de stockage recommandée : 15 - 25 °C.

Précautions pour le stockage en commun:
Ne pas entreposer près des acides.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Valeurs DNEL/PNEC

Composant	Utlisation finale/ incidence	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarques
hypochlorite de sodium, solution	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		1,55 mg/m3	Inhalation	
hypochlorite de sodium, solution	Travailleurs / Aigu - effets systémiqies		3,1 mg/m3	Inhalation	
hypochlorite de sodium, solution	Travailleurs / Long terme - effets locaux		1,55 mg/m3	Inhalation	
hypochlorite de sodium, solution	Travailleurs / Aigu - effets locaux		3,1 mg/m3	Inhalation	
hypochlorite de sodium, solution	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		1,55 mg/m3	Inhalation	
hypochlorite de sodium, solution	Consommateurs / Aigu - effets systémiqies		3,1 mg/m3	Inhalation	
hypochlorite de sodium,	Consommateu		1,55 mg/m3	Inhalation	

solution	rs / Long terme - effets systémiques				
hypochlorite de sodium, solution	Consommateurs / Aigu - effets locaux		3,1 mg/m3	Inhalation	
hypochlorite de sodium, solution	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		0,26mg/kg bw/d	Ingestion	

Composant	Compartiment de l'environnement / Valeur	Remarques
hypochlorite de sodium, solution	Eau douce: 0,00021 mg/l	Assessment factor: 10
hypochlorite de sodium, solution	Eau de mer: 0,000042 mg/l	Assessment factor: 50
hypochlorite de sodium, solution	Station de traitement des eaux usées: 4,69 mg/kg	

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personelle doivent répondre aux normes EN en vigeur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.
Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Mesures d'ordre technique
Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

Équipement de protection individuelle
Protection respiratoire:
En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection des mains:
Matière des gants: Latex Naturel
délai de rupture: > 480 min
Épaisseur du gant: 0,6 mm
Lapren®706
Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.
Remplacer en cas d'usure.

Remarques:Des gants conformes à l`EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de
Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.
En vue des conditions diverses (température, tension) if faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.
Les conditions actuelles de l'utlisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément á l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delá de 50% du temps de perméation recommandé.
Les instructions d´utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d´une grande diversité de types de gants.

Protection des yeux:
Lunettes de protection chimique

Protection de la peau et du corps:
Combinaison complète de protection contre les produits chimiques

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux règlementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	:	liquide
Couleur	:	jaune à vert
Odeur	:	nauséabonde Comme du chlore
Point/intervalle de fusion	:	-30 - -20 °C
Point/intervalle d'ébullition	:	Se décompose par chauffage.
Point d'éclair	:	Non applicable
Pression de vapeur	:	env. 25 hPa à 20 °C

Densité	:	1,21 - 1,26 g/cm3 à 20 °C
pH	:	> 11 Concentration: 12 g/l à 20 °C
Hydrosolubilité	:	soluble
Densité de vapeur relative	:	2,5

9.2 Autres informations

aucune donnée supplémentaire est disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Décomposition lente possible.

10.2. Stabilité chimique

env.40 °C
Se décompose par chauffage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'écart de la chaleur.
Éviter une exposition directe au soleil.
Exposition à la lumière.

10.5. Matières incompatibles

Acides

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'):
- dérivés chlorés

Oxydes de sodium

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale:
donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée:
donnée non disponible

Toxicité aiguë par inhalation:
donnée non disponible

Irritation de la peau:
Espèce: Lapin
Résultat: Irritation légère de la peau
Méthode: OCDE Ligne directrice 404
Le produit est classé conformément à l'annexe VI de la directive 1272/2008 / CE.

Irritation des yeux:
Le produit est classé conformément à l'annexe VI de la directive 1272/2008 / CE.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:
Buehler Test
Espèce: Cochon d'Inde
Classification: non sensibilisant
Méthode: OCDE Ligne directrice 406

Cancérogénicité:
Note: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.

Mutagénicité sur les cellules germinales:
Méthode d'Essai: essai de mutation inverse
Type de cellule: Salmonella typhimurium
Activation métabolique: sans activation métabolique
Résultat: négatif

Danger par aspiration:
donnée non disponible

Autres informations:
donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson:
CL50
Essai en dynamique
Espèce: Oncorhynchus kisutch (saumon argenté)
Valeur: 0,032 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Substance d'essai: REACH dossier “read-across” substance anhydre

Toxicité des plantes aquatiques:
CE50
Taux de croissance
Espèce: Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)
Valeur: < 0,05 mg actives Cl/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

CE50
Essai en statique
Espèce: Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)
Valeur: < 0,03 mg actives Cl/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les invertébrés aquatiques:
CE50
Essai en dynamique
Espèce: Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)
Valeur: 0,035 mg actives Cl/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

CE50
Essai en dynamique
Espèce: Daphnia magna
Valeur: 0,141 mg actives Cl/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité:
Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non applicable

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).
Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bio-accumulable (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:
Eliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

Emballages:
Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l´enlèvement des déchets des emballages utilisés

Information supplémentaire:
Dispositions relatives aux déchets:
Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE
CE Règlement No. 1013/2006

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR/RID

UN Numéro	:	3082
Description des marchandises	:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

		(HYPOCHLORITE DE SODIUM)
Classe	:	9
Groupe d'emballage	:	III
Code de classification	:	M6
Numéro d'identification du danger	:	90
Étiquettes ADR/RID	:	9
Dangereux pour l'environnement	:	oui

IATA

UN Numéro	:	3082
Description des marchandises	:	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Sodium hypochlorite)
Classe	:	9
Groupe d'emballage	:	III
Etiquettes de danger	:	9

IMDG

UN Numéro	:	3082
Description des marchandises	:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (SODIUM HYPOCHLORITE)
Classe	:	9
Groupe d'emballage	:	III
Etiquettes de danger	:	9
No EMS Numéro	:	F-A, S-F
Polluant marin	:	oui

Not regulated for transport when single and combination packagings are <5L for liquids or <5kg for solids per ADR 2.2.9.2.10, IMDG 2.10.3 and IATA SP A197).

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Base	Valeur	Remarques
Directive 2012/18/CE Listed in Regulation : E1: Danger pour l'environnement aquatique	Amount 1: 100.000 kg Amount 2: 200.000 kg	

Base	Valeur	Remarques
Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)		Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives (≥ 0,1 % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

Centre de contrôle de poison

Pays	Numéro de téléphone
Autriche	+4314064343
Belgique	070 245245
Bulgarie	(+)35929154233
Croatie	(+3851)23-48-342
Chypre	+357 2240 5611
République Tchèque	+420224919293; +420224915402
Danemark	82121212
Estonie	16662; (+372)6269390
Finlande	9471977
France	+33(0)145425959
Grèce	+30 210 779 3777
Hongrie	(+36-80)201-199
Islande	5432222
Irlande	+353(1)8092166
Italie	0382 24444
Allemagne	Berlin : 030/19240
	Bonn : 0228/19240
	Erfurt : 0361/730730
	Fribourg : 0761/19240
	Göttingen : 0551/19240
	Homburg : 06841/19240
	Mainz : 06131/19240

Pays	Numéro de téléphone
Liechtenstein	+41 442515151
Lituanie	+370532362052
Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500
Malta	+356 2395 2000
Pays-Bas	030-2748888
Norvège	22591300
Pologne	+48 42 25 38 400
Portugal	808250143
Roumanie	+40 21 318 3606
Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Slovénie	+386 1 400 6051
Espagne	+34915620420
Suède	112 (begär Giftinformation);+46104566786
Suisse	145
Royaume Uni	(+44) 844 892 0111

	Munich : 089/19240
Lettonie	+37167042473

Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances (LIS)
Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Korea. Existing Chemicals Inventory (KECI)
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances
Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand
Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

hypochlorite de sodium, solution	:	H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH031 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.
Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :
CE Communauté Européenne
CAS Chemical Abstracts Service
DNEL Derived no effect level
PNEC Predicted no effect level
vPvB Very persistent and very biaccumulative substance
PBT Persistent, bioaccmulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.
Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.